

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 23 (1918)

Artikel: Quelques mots sur la flore de la Cluse de Court

Autor: Charpié, Aug.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684544>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES MOTS

sur la Flore de la Cluse de Court

Aimer les fleurs, c'est aimer l'innocence ; aimer les fleurs de son pays, c'est aimer ce que Dieu lui a donné de plus gracieux et de plus pur.

Rambert.

Je me suis moins proposé pour but dans ce petit travail, d'énumérer et de décrire *toutes* les plantes de la cluse de Court, que de souligner le rôle que joue cette cluse dans la distribution géographique de nos espèces en délimitant vers le sud-ouest, le domaine d'un certain nombre d'entre elles. Un autre fait qui mérite également d'être relevé, c'est le minimum d'altitude qu'atteignent à Court quelques plantes du haut Jura (qui ne descendant nulle part ailleurs aussi bas, à ma connaissance, dans tout le Jura suisse). En fait de descriptions, je ne me suis un peu étendu que sur celle de deux ou trois espèces dont je me suis davantage occupé.

* * *

C'est à l'âpreté du climat local de cette cluse, entretenue par le courant froid qui y règne, qu'il faut attribuer la présence et la persistance de la végétation tout alpine qui caractérise cette intéressante station. Des habitantes du haut Jura, l'Auricule, la Gentiane acaule, l'Androsace lactée, le Daphné des Alpes, le Buplèvre renoncule (*Bupleurum ranunculoïdes* L.), le Pin de montagne, descendant à Court jusqu'à la grande route et à la Birse. Cette végétation décore l'entrée supérieure de la cluse de Court. Elle diminue rapidement d'intensité à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de cette gorge et disparaît bientôt tout à fait. La même dégradation s'observe plus ou moins quand on gravit à droite et à gauche de la Birse, les flancs rocheux de la cluse. Deux ou trois espèces seulement, le Pin de montagne entr'autres, reparaissent plus bas à la sortie du défilé.

Les deux plantes les plus ornementales de ce groupe sont la belle Auricule et la Gentiane acaule dont s'étoilent en mai les pentes abruptes et les ressauts herbeux des parois. Elles débordent la cluse et se répandent à l'extérieur contre le pied sud du Graity.

L'espèce la plus alpine est l'Androsace lactée, ce qui ne veut pas dire que cette jolie plante soit abondamment répandue dans les Alpes, puisqu'elle n'y est représentée que dans la chaîne du Stockhorn et les

Alpes fribourgeoises, mais qu'elle habite la région alpine de nos montagnes, le Chasseral, la Hasenmatt, le Weissenstein. Entre ces localités du Haut Jura et les gorges de Court, l'écart d'altitude est de 700 mètres au minimum. Un savant de Genève, M. R. Buser, occupé à un travail sur le genre *Androsace*, fait mention de Court comme d'une localité exceptionnellement basse où cette plante doit présenter des caractères stationnels particuliers. L'aire jurassique de cette plante va des Aiguilles de Baume jusqu'à la Geissfluh. Elle manque aux Vosges et à la Forêt-Noire.

Le Buplèvre renoncule forme de grandes colonies sur la Wandfluh (Jura soleurois). Je l'ai découvert en 1906 dans les gorges de Court. C'est probablement la station la plus basse du Jura suisse. Cette curieuse plante, qui s'offre des airs vénéneux, appartient à la famille des Ombellifères. Elle porte, entourées d'amples bractées qui simulent un calice, de toutes petites ombelles de fleurs construites sur le plan de cinq, qu'on prendrait pour des étamines.

De même que l'*Eryngium* des Alpes figure, on l'a dit, une Ombellifère costumée en chardon, *eine Doldenpflanze im Gewand der Distel* (Schröter), notre Buplèvre, lui, représente une Ombellifère travestie en renoncule ou en euphorbe.

Une autre Ombellifère de rochers, l'Athamanthe de Crète, se rencontre dans les gorges de Court et de Moutier, à feuilles velues, blanchâtres et à feuilles glabres et luisantes (*A. de Matthiole* = var. *rupestris* Vill.). C'est de toutes nos Ombellifères, celle dont le feuillage est le plus délicatement découpé. Les touffes de cette jolie plante font, d'un peu loin, l'effet d'un petit nuage, d'une petite fumée verdâtre qui s'échapperait d'une fente de rocher.

Je rattache également à ce groupe montagnard, l'Héraclée ou Patte d'ours de montagne (*Heracleum Sphondylium* L. ssp. *montanum* Schleicher) et l'Héraclée des Alpes (*H. alpinum* L. ssp. *juranum* (Genty Briq.)

L'Héraclée de montagne est loin de revêtir, chez nous du moins, les caractères constants et bien tranchés que nos flores lui assignent. Mes observations ont porté sur un grand nombre d'exemplaires, contre le versant nord du Montoz, en août 1913. Deux ou trois seulement portaient sur la tige une à deux feuilles supérieures entières, c'est-à-dire simplement lobées; dans tous les autres cas, ces feuilles étaient trisériquées, c'est-à-dire divisées en 3 segments distincts, tous pétiolés, ou les deux latéraux pétiolés, le terminal atténué en pétiole. Les feuilles basiliaires ont en général 3 segments, comme c'est assez généralement le cas aussi dans la sous-espèce *eusphondylium*, (Patte d'ours vulgaire, « Taupe à l'ours », dans le parler des campagnes), quand elle repousse dans le regain. L'Héraclée de montagne se termine généralement par 3 à 6 ombelles dont une terminale entourée par les autres qui partent du même nœud; mais la sous-espèce *eusphondylium* présente aussi

parfois le même caractère dans notre vallée. Vers le bas de la charrière il y a des formes intermédiaires aux deux sous-espèces. La forme du fruit est variable. On rencontre des exemplaires géants dans les Gorges de Court.

L'autre Patte d'ours des Gorges de Court est l'Héraclée des Alpes, sous-espèce du Jura (*Heracleum alpinum* ssp. *juranum*). Ici nous nous trouvons en présence d'une espèce mieux caractérisée. Les feuilles de la Patte d'ours commune, poilues et rudes au toucher, sont pinnatiséquées, c'est-à-dire découpées jusqu'à la côte moyenne en 5 à 9 segments distincts, dont 2 à 4 de chaque côté et un terminal.

Celles de l'Héraclée du Jura, qui sont largement ovale en cœur, d'une substance mince, glabres et lissé par dessus, présentent des divisions obtuses, peu profondes qui n'entament pas la lame de la feuille jusqu'à la côte moyenne. Cette Héraclée est en outre de plus petite taille que ses deux congénères et fleurit un mois plus tôt que l'Héraclée de montagne. Le 22 juin 1915, année très précoce, l'Héraclée du Jura est en pleine floraison au revers nord du Montoz, tandis que l'Héraclée de montagne commence à peine, chez quelques plantes, à monter en tige. Le 22 juillet suivant, l'Héraclée de montagne est en pleine floraison tandis que celle du Jura est en fruits mûrs et, par endroits, déjà presque passée.

Il semble résulter de ce qui précède, que si l'Héraclée des Alpes représentée par la sous-espèce du Jura dans nos montagnes, mérite qu'on la distingue comme espèce, on peut contester à l'Héraclée de montagne le rang de sous-espèce qu'on se plait à lui reconnaître.

L'Héraclée du Jura doit être considérée actuellement comme la seule espèce endémique, c'est-à-dire propre à la chaîne du Jura: deux autres plantes considérées comme telles, l'Anthrisque de Bressaucourt et l'Ophrys Botteroni, découvert au Pavillon sur Bièvre en 1887 et dénommé d'après un botaniste de cette ville par Chodat, se sont retrouvées ailleurs, le premier dans les Vosges, le second dans le grand-duché de Bade, en Alsace, dans les cantons d'Argovie, de Vaud, de Genève et ailleurs encore.

L'Héraclée du Jura varie assez fréquemment contre le versant nord du Montoz, à feuilles dissemblables, les unes simplement lobées comme dans la forme normale, les autres découpées en trois segments distincts. J'ai aussi trouvé un exemplaire de cette forme *hétérophylle* — qui n'a pas été décrite, que je sache — dans les gorges de Court.

Le Bois-gentil des Alpes, (*Daphné Alpina* L.) est un petit arbuste qui s'orne en mai-juin, de fleurs blanches auxquelles succèdent des baies orangées. J'en ai compté une vingtaine d'exemplaires contre le flanc gauche de la cluse; l'un d'eux est venu contre le talus de la Birse, en-

tre la rivière et l'ancienne route. Ce petit Daphné cousin avec les deux Cotonniers (*Cotoneaster integriflora* Medik et *C. tomentosa* (Aiton) Lindl.) sortes de néfliers sauvages à fleurs rosées dont les fruits rouges, ouverts par le haut, laissent saillir leurs pépins. Le feuillage de ces deux arbustes s'anime à l'automne d'une teinte rouge glauque particulière.

J'ai réservé pour la fin de ce groupe le Pin de montagne qui mérite une mention spéciale. On ne le distinguait pas autrefois du Pin sylvestre. Le populaire et les personnes peu au fait de la sylviculture les confondent encore aujourd'hui; la preuve, c'est que le Pin de montagne n'a pas chez nous de noms populaires, ni français, ni patois, tandis que tous nos autres conifères indigènes en possèdent un ou plusieurs. Exemple: fie, fiaule, pesse, tac, toye, tai, tant, pin gras, (le bois résineux de ce pin).

Aujourd'hui on considère le Pin de montagne comme spécifiquement différent du Pin sylvestre; on l'a élevé à la dignité d'espèce. Certaines formes du Pin de montagne ont, à n'y pas regarder de très près, beaucoup de ressemblance avec l'autre espèce: chez l'un et l'autre les feuilles sortent par deux d'une petite gaine en forme de tuyau et le port des deux arbres est à peu près le même. Néanmoins, l'espèce qui nous occupe diffère de l'autre par certains traits empruntés à la forme des cônes, ainsi qu'à la couleur du feuillage et à l'aspect de l'écorce. Deux de ces caractères au moins me paraissent assez évident et de nature à frapper toute personne tant soit peu observatrice. Le premier est la teinte du feuillage qui est vert glauque, c'est-à-dire d'un vert allant au gris-bleu chez le Pin sylvestre, tandis qu'elle est d'un beau vert sombre, noirâtre même chez l'espèce voisine. En outre, l'écorce du Pin de montagne ne ressemble pas à celle du Pin sylvestre qui passe au rougeâtre; elle rappelle en noirâtre celle de l'épicéa ou sapin rouge.

Les deux espèces se distinguent encore par la durée du feuillage; le Pin sylvestre ne garde ses feuilles que 2-3 ans, tandis que l'espèce voisine retient les siennes de 7 à 9 ans, d'après Schinz et Keller. Chez nous, il les garde moins longtemps, d'après mes observations, de 3 à 5 ans.

Le Pin de montagne habite chez nous les Cluses de la Birse (Court et Moutier), les tourbières, la Stallfluh, la Hasenmatt et le Chasseral où — fait à noter — il ne s'élève pas au-dessus de 1400 m. A mon estime, ce pin descend dans la cluse de Moutier aussi bas qu'à la Ravellenfluh près d'Ensigen, citée comme étant la localité la plus basse du Jura. Ce pin n'aurait, à ce taux-là, qu'une seule station suisse inférieure à la cluse de Moutier, celle de Weinfelden où il est considéré comme une relique de la végétation glaciaire.

Le Pin de montagne quitte parfois sa livrée de cimetière pour s'égayer un peu. Son feuillage, triste comme celui du cyprès, se revêt d'une riche teinte d'un vert-bleuâtre argenté. Les brumes de la forêt, qui ne sont pas toujours méchantes, l'ont saupoudré d'une mince couche

de givre impalpable. Cette mutation qui dure à peine l'espace d'un été, rappelle l'efflorescence cireuse dont certains fruits se revêtent; c'est moins qu'une variété, c'est un lusus, un accident passager, un charmant caprice un peu fugace de la nature. C'est ainsi que ce pin au feuillage austère, ignorant des saisons, célèbre au milieu des splendeurs vertes de l'été, sa fête de Noël sur le haut Jura.

A ne considérer que le port de cet arbre, le Pin de montagne est représenté à Court par deux formes différentes. Il y a la forme naine, rabougrie, à couronnement déprimé qu'on observe à l'entrée de la cluse contre les escarpements rocheux qui s'élèvent à droite et à gauche de la Birse. Ces petits pins s'accrochent avec des gestes désespérés et violents à toutes les anfractuosités des parois rocheuses qu'ils mouchettent jusqu'à une grande hauteur de leurs touffes noirâtres. On dirait une armée de nains dispersés en tirailleurs montant à l'assaut du Mont-Girod et du Graity qui, pour ajouter au mérite de cette gageure, auraient abordé les deux montagnes par leurs côtés les plus difficiles.

La seconde forme s'observe le long de l'ancienne route des Roches. C'est un bel arbre au tronc droit, à couronnement pyramidal dont le port et l'écorce rappellent ceux du sapin. Ses branches irrégulièrement étagées, retombent un peu à partir du tronc pour remonter en arc à leur extrémité. La flèche de l'arbre est pointue et non déprimée en ombelle comme chez le pin sylvestre adulte.

Eu égard à la conformation des cônes, le pin de montagne comprend trois formes qu'on a érigées en sous-espèces, dont deux habitent côté à côté les roches de Court: la sous-espèce *uncinata*, ce qui veut dire pourvu de crochets, et la sous-espèce *pumilio*, c'est-à-dire de forme naine. La première rend justice à son nom par la forme des écailles, qui du côté supérieur sont recourbées en crochet vers le point d'attache du cône, tandis que celles du côté inférieur sont simplement relevées en protubérance romboïdale avec, au centre, une ombelle renfoncée. Dans la deuxième sous-espèce, il n'y a point d'écailles recourbées en crochet; elles sont toutes un peu relevées en mamelon romboïdal. Dans le premier cas, les cônes sont asymétriques, tandis qu'ils sont symétriques dans le second.

J'en viens au deuxième groupe, celui des plantes qui occupent dans le Jura un domaine septentrional et atteignent, à Court, leur limite d'extension vers le S.-O., sans préjudice, bien entendu, de leur réapparition soit dans les Alpes, soit plus au S.-O. dans le Jura neuchâtelois ou le Jura méridional. C'est une simple lacune, une disjonction qu'offrent ces plantes dans le district géographique. Dans ce groupe, nous retrouvons l'Auricule, dont le domaine septentrional est délimité vers le S.-O. par une ligne qui va de la Hasenmatt au Pichoux, en passant par le Haut des Roches. De Court, elle fait un grand saut jusque dans le Jura vaudois. Elle habite également les Alpes.

L'Erinus des Alpes, l'Erine à fleurs de verveine, offre à peu près la même répartition géographique. Elle habite trois aires dont la septentrionale a pour limite S.-O. les Roches de Court et le Weissenstein, une aire méridionale limitée vers le N.-E. par la Dent de Vaulion et une aire alpine. Elle manque comme l'Auricule au Jura neuchâtelois. Pour expliquer la distribution morcelée de cette plante, le Dr Christ a recours à l'hypothèse de deux centres de dispersion, l'un dans les Alpes du Dauphiné, d'où cette jolie plante de rochers se serait propagée sur le Jura méridional, l'autre dans la Chaîne du Stockhorn, d'où elle se serait semée sur le Jura argovien et soleurois et répandue dans le Jura bernois.

Le chêne et le noyer, les rois de nos arbres, déjà rares dans le Val de Moutier, s'arrêtent eux aussi définitivement à la barrière du Graity. Le chêne forme en Ajoie de belles forêts où, comme au moyen-âge, les porcs vont encore brouter les glands sous la conduite d'un berger. La glandée, c'est-à-dire le droit de jeter ses porcs dans la forêt pour y brouter les glands et même d'en emporter à domicile pour leur nourriture, faisait autrefois la principale valeur d'une forêt. Le mot glandée se disait aussi chez nous, par abus de terme, de la cueillette de la faîne. Dans la combe classique de Roches, au climat privilégié, au droit et à l'envers, le noyer et le chêne sont encore représentés par de superbes exemplaires. Le chêne s'avance jusqu'à l'entrée inférieure des Roches de Court, mais n'y pénètre pas.

Deux autres plantes ligneuses, un petit arbre et un arbuste, l'Aune blanc ou verne blanche et le saule cotonneux présentent, eux aussi, à partir de Court, une disjonction, une solution de continuité dans l'aire qu'ils occupent chez nous. A partir du Haut des Roches, l'aune blanc si commun jusque dans la vallée inférieure de la Birse, prend abruptement congé de notre cours d'eau et tournant le dos au Val de Tavannes proprement dit, remonte, accompagné du saule cotonneux, le cours du ruisseau de Chaluet jusqu'à sa source et beaucoup plus haut encore. Je n'ai pas trouvé de ce fait une explication satisfaisante. Les courants, les vents dominants y jouent sans doute un certain rôle, mais la question d'altitude n'y est pour rien puisque l'arbre et l'arbuste en question s'élèvent ailleurs beaucoup plus haut. Ainsi, l'aune blanc monte jusqu'à près de 1360 mètres contre le versant ouest de la Hasenmatt, sous une forme réduite, et le saule à feuilles cotonneuses se rencontre jusque dans les Alpes.

Quand les deux aunes, l'aune blanc et l'aune ordinaire ou glutineux cohabitent, comme c'est le cas à Chaluet, ils se croisent entre eux et forment des hybrides qui tiennent le milieu entre les deux espèces parentes. On en trouve à Chaluet et à Rosières.

Comme plantes venues de l'ouest, je mentionnerai: la Saponaire ocymoïde, la Rose, Pimprenelle et l'Erable à feuilles d'obier.

La Saponaire ocymoïde forme de grandes touffes étalées à terre qui se couvrent de mai en juillet d'une profusion de jolies fleurs roses. Elle n'est pas connue dans les gorges de Court. Elle forme une petite station contre le talus en tranchée du chemin de fer, à quelques pas de la sortie du grand tunnel, à gauche en descendant.

La Rose Pimprenelle, assez répandue le long du versant méridional du Jura, est rare dans l'intérieur de la Chaîne. Elle se trouve vers l'entrée inférieure de la Cluse et au sommet du Mont-Girod sur le bord des rochers qui dominent la gorge. C'est un petit rosier qui porte de belles fleurs blanches auxquelles succèdent des fruits globuleux d'un rouge noirâtre à la maturité. Son joli feuillage ressemble à celui de la Pimprenelle des champs. C'est une des roses les mieux caractérisées, mais les hybrides qu'elle forme avec la rose alpine en rendent parfois la détermination difficile. La rose alpine est une rose généralement sans épines, assez répandue sur nos montagnes, mais ne descendant pas dans nos vallées. Elle a des fleurs carmines et des fruits pendents, allongés et rétrécis en col au sommet. C'est la rose alpine que le Lépreux de la Cité d'Aoste cultivait dans son jardin où elle poussait des épines, ce qui faisait dire à son visiteur qu'elle devait être l'emblème de l'ingratitude. Or partout où ces deux rosiers se rencontrent, ils forment entre eux des hybrides qui représentent tous les intermédiaires possibles d'une espèce normale à l'autre. Quelques-unes de ces formes sont tellement rapprochées, soit de la Rose Pimprenelle, soit de la Rose alpine, qu'on les distingue très difficilement. Comme la plupart des hybrides, elles fructifient très abondamment. Un de ces rosiers forme sur le Mont-Girod une colonie, un bosquet de 150 à 200 arbustes où je n'ai compté en tout qu'une douzaine de fruits venus à maturité.

Le Pin de montagne se rencontre nez à nez, on pourrait dire, dans les gorges de Moutier et de Court, avec l'Erable à feuille d'obier et ce n'est pas là un fait banal du tout, car le Pin de montagne est une espèce alpine du Nord, tandis que l'Erable à feuilles d'obier est une espèce méridionale. C'est le Nord voisinant avec le Sud. Les gorges de Court et de Moutier sont à ma connaissance les seules stations du Jura septentrional et central, peut-être de tout le Jura suisse où, du fait de circonstances locales spéciales, pareille association puisse avoir lieu.

L'Erable à feuilles d'obier aurait, d'après Christ et Rambert, remonté le cours du Rhône, pénétré par la cluse de Bellegarde dans notre domaine. Transporté à l'état de graines par le vent du S.-O. (qui est chez nous l'agent de dispersion le plus actif), il s'est avancé selon la ligne de base du Jura jusqu'à Bièvre et Granges. Il semble avoir pénétré dans l'intérieur de notre chaîne par les gorges de la Suze. Les riverains du lac de Bièvre l'appellent « Ahörnli », le petit érable.

C'est en effet un arbre qui ne dépasse pas 12 mètres et affecte

souvent une forme buissonnante comme l'Erable des haies, que nos patoisants appellent *edgerab'ye* (dont Iserables serait l'équivalent français). Suivons maintenant notre érable à la trace dans son odyssée à travers le Jura. A Bienne même, il est rare. Assez clairsemé dans les gorges de la Suze, il croît en abondance sur Péry, contre le versant méridional du Montoz où il monte assez haut. Nous le retrouvons dans le Val de Tavannes contre le revers sud du Moron, notamment au nord de Malleray. Il effleure à peine le Mont-Girod qui lui offrirait cependant une exposition des plus soleillées, marque son passage dans la cluse de Court et reparaît contre le revers sud du Raimeux. Il s'engage résolument dans la Cluse de Moutier où, comme à Court, il cousin avec le Pin de montagne, pousse une pointe jusqu'à Dornach, sa dernière étape. La Combe de Roches est de toutes les stations relevées sur le parcours de cet Erable, celle où il est le plus abondamment représenté. La flore de Binz le mentionne encore, en dehors de nos limites, à Ferrette et Sondersdorf en Alsace. Il serait étranger aux Vosges et à la Forêt Noire.

L'Erable à feuilles d'obier a retenu de son origine méridionale la recherche des expositions chaudes et la précocité de sa floraison. Je dois ajouter que cette floraison est un phénomène très rare dans l'intérieur de notre chaîne. Depuis que j'observe cet érable, je n'ai jamais eu la chance de le rencontrer en fleurs ni en fruits. M. Nussbaumer, instituteur, m'a dit avoir eu cette bonne fortune en février 1912, aux Rochers de Loveresse, mais les fruits ne sont pas venus à bien à cause des gelées qui ont suivi.

* * *

Comme plantes spéciales à la cluse de Court, que je n'ai pas encore rencontrées ni vues indiquées ailleurs dans le Jura bernois ni même dans le Jura central, je mentionnerai le Pin *pumilio* décrit plus haut, et un hybride que forment entre eux le Chardon terne et le Chardon Bardane. Cet hybride est rare chez nous parce que l'un des parents, le Chardon Bardane, y est déjà rare et ensuite parce que ces deux chardons habitent des milieux très différents, ce qui rend leur rencontre plus difficile. Une troisième plante est l'Euphraise de montagne qui, bien qu'indiquée dans le Jura soleurois par la nouvelle flore de la Suisse, n'y a jamais été rencontrée par les botanistes de ce canton. A part cette indication, cette plante n'est pas mentionnée dans le Jura central.

Le Genêt poilu, petit arbuste voisin du Genêt des pâtures, est aussi localisé chez nous, dans les cluses de Moutier et de Court. Il n'est plus que très vaguement représenté au S.-O. de Court, dans le Jura central. De chez nous, il fait un grand saut par dessus le Jura neuchâtelois jusque dans le Jura vaudois. Cette distribution le rapproche des plantes du second groupe qui occupent deux foyers de végétation dans

le Jura. Son domaine septentrional va de Laufon à Court. Il y forme par places des colonies assez étendues. Contre le revers sud du Rameux, il forme des tapis compacts qui recouvrent le sol comme d'une toison. C'est là une adaptation de la plante aux endroits exposés à une insolation intense.

Une jolie plante, de la famille des Crucifères, l'Arabette des sables, qu'il serait tout aussi juste d'appeler l'Arabette des graviers et qui ressemble, quoique plus gracile, à la Cardamine des prés, occupe la même aire que le Genêt et présente, à partir de Court, une lacune qui va jusqu'à la région du Doubs, ce qui permettrait aussi de la mentionner dans le second groupe. C'était du moins le cas autrefois. Depuis la construction du chemin de fer, elle se répand dans les deux directions le long de la voie ferrée.

Je termine une étude déjà longue avec l'Arabette des sables. Je serais heureux qu'elle contribuât à faire aimer davantage notre nature et cette science aimable qu'est la botanique.

AUG. CHARPIÉ.

Février 1914.

